



Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 20 mars 2025

Éditorial

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin (proverbe africain)



Au sein de la Commune, chaque voix compte, chaque regard est précieux et même chaque acronyme a sa petite histoire. Sous l'impulsion dynamique des cinq conseillers communaux et du chancelier – «six paires d'yeux» toujours en alerte – l'intelligence collective est la clé de voûte du travail de l'Exécutif.

Depuis le début de mon mandat, j'ai découvert une équipe de partenaires aussi remarquable qu'imprévisible. Exit le fonctionnement en silo; place à une communication ouverte, renforcée et partagée où les idées se bousculent (et se complètent) pour transformer les défis en véritables opportunités.

La qualité du travail effectué est aussi à mettre au crédit des chefs de service et de tous les collaborateurs, chacun apportant sa touche unique, contribuant à une vision globale et à des choix toujours plus éclairés. Ma fonction me fait prendre des décisions qui touchent directement le quotidien des habitants et je sais que je peux compter sur une équipe bienveillante à chaque instant, un véritable coussin de sécurité humain qui fait toute la différence.

Et puis, il y a cet univers linguistique qui ne cesse de me surprendre! Un CFC, ce n'est pas seulement un Certificat fédéral de capacité, mais aussi le code «secret» pour désigner des frais de construction. Une «couvertine» n'est pas la petite sœur timide de la couverture, mais l'élément indispensable pour assurer une protection d'étanchéité d'un mur ou d'une fenêtre. Les termes BAMO, RMO, SIA, PACTA, DDP, ZUP, SAT, PF, PA, BMS ou que sais-je encore, pourraient figurer dans un glossaire intersidéral. Pourtant, malgré ces sigles dignes d'un langage de super-héros bureaucratique, tout s'assemble pour que les projets avancent avec brio.

Enfin, je citerai le lien précieux avec les partenaires externes – services de l'État, entreprises, associations, clubs sportifs, habitants et bien d'autres acteurs – qui renforcent cette dynamique collective et forment un réseau solide et agile.

En conclusion, travailler ensemble ici et maintenant, c'est construire le demain. La force de cette collaboration, teintée d'humour et de passion, est le moteur qui me guide toujours plus loin.

Anouk Arbona, conseillère communale

Activités bruyantes

Avec le retour du printemps, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours des propriétés. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 07h00 à 20h00.

Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur le site internet communal. Par ailleurs, le port de protections adéquates lors de l'utilisation d'outils de jardinage est de mise. Davantage de renseignements sur www.bpa.ch.



Comment vous faites?

La prochaine soirée organisée par le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) se déroulera le **mercredi 2 avril 2025 à 19h30** sur le thème: «Comment aider son enfant à ne pas se faire harceler à cause de son langage corporel?».

Animation par Daphné Jaquet-Chiffelle, directrice de l'École Tatout, formatrice pour enfants, adolescents et adultes (FSEA) et juriste.

L'École Tatout propose, par une approche ludique et valorisante, des outils simples et concrets pour rester en sécurité, prendre confiance en soi et oser s'affirmer. Cette soirée a pour but de donner aux parents des moyens pour aider leurs enfants à diminuer les risques d'être la cible d'agressivité et de violence, notamment de harcèlement scolaire.

Cette soirée se déroule à la salle de conférence du collège de La Fontenelle à Cernier. Pour davantage d'informations, Manuela Roth renseigne au 079 561 60 87 ou à manuela.roth@ne.ch. Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire à cette même adresse électronique.

Le Nordic'Bus en forte progression

La fréquentation du Nordic'Bus a battu un nouveau record lors de la saison 2024-2025, qui vient de prendre fin. Ce sont 1'008 personnes qui ont été transportées, soit à la montée, soit à la descente, contre 610 au cours de l'hiver précédent.

Cette fréquentation représente une croissance de 65% en une année. La formule mise en place fin 2023 fait mouche: quatre allers-retours au départ de la gare des Hauts-Geneveys à destination de La Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran. Le bus, qui porte le numéro 426, a circulé tous les samedis et dimanches du 21 décembre 2024 au 2 mars 2025 ainsi que les jours de vacances. En moyenne, plus de 25 personnes ont profité d'une course chaque jour de service.

Depuis la gare de Berne, les pistes de ski de La Vue-des-Alpes sont accessibles en un peu plus d'une heure et demie. Et grâce à l'intégration du Nordic'Bus à l'horaire national des transports publics, on y rencontre désormais des touristes venant de loin à la ronde.

Pour les camping-cars

Afin de proposer aux camping-cars des possibilités de stationnement de courte durée sur le territoire communal, dix places sont mises à disposition pour une période limitée durant l'année 2025, soit du **1^{er} avril au 31 octobre**.

Quatre emplacements au sud du cimetière de Fontainemelon et six places au nord-est du parking des Gollières, aux Hauts-Geneveys, sont réservées à cet effet pour une durée maximum de 48 heures.

BiblioWeekend

«Voyages et découvertes des mondes à travers les contes» est le titre du BiblioWeekend qui se tiendra dans toute la Suisse du 28 au 30 mars 2025. À cette occasion, la bibliothèque publique communale à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, ouvrira ses portes le **dimanche 30 mars 2025 dès 09h30**.

Parcourir et connaître d'autres mondes, d'autres lieux. S'émerveiller de leur magie grâce à la conteuse Chantal Mottet-Dupraz:

- 10h00 à 10h30: première session;
- 10h30 à 11h00: petite collation offerte;
- 11h00 à 11h30: deuxième session.

Les bibliothécaires se réjouissent d'accueillir un large public et de partager cette matinée voyageuse et gourmande.

La bibliothèque renseigne au 032 886 56 17 ou à biblio.val-de-ruz@ne.ch.

Plus de renseignements sur Instagram sous [@bibliotheque_valderuz](https://www.instagram.com/bibliotheque_valderuz) ou sur le site internet communal.



Lecture publique

Les rencontres «Né pour Lire» auront lieu les 9 avril, 16 mai et 11 juin de 09h00 à 10h00, durant le premier semestre 2025.

Ces moments d'échange sont destinés aux enfants jusqu'à cinq ans. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 apprenti employé de commerce CFC de 1^{re} année (F/H), pour la rentrée d'août 2025, lieu: Cernier;
- 1 architecte communal (F/H) à 100%, pour le service des bâtiments et de l'énergie, de suite ou à convenir, lieu: Cernier;
- plusieurs éducateurs en accueil parascolaire (F/H) à divers taux d'activité et à l'heure dans différents accueils de Val-de-Ruz.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations à la rubrique «Offres d'emploi» sur www.val-de-ruz.ch.

Marché de Cernier

Le marché du mercredi matin à Cernier, rue de l'Épervier, est désormais une tradition. La pause hivernale des premières saisons n'est plus qu'un souvenir. Hormis la courte période comprise entre Noël et Nouvel-An, c'est toute l'année que la population vaudruzienne peut bénéficier de cette offre conviviale, grâce à l'engagement de l'association des acteurs économiques: Horizon Val-de-Ruz.

Bien sûr, les produits frais, locaux et de saison doivent respecter le cycle de la nature. Il faut attendre le retour des beaux jours pour profiter des salades, des légumes et des fruits de la région. D'ici là, pain, viandes, charcuterie, chocolats, cacao, thé et autres denrées revigorantes réjouissent une clientèle de tous âges.

Tous les détails à l'adresse: <https://horizonvalderuz.ch/activites/>

Nouveau logo du SDI VdR

Depuis quelques mois, le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR), fort d'une centaine de sapeurs-pompiers volontaires, bénéficie d'un nouveau commandant à sa tête.

Le major David Balmer est bien déterminé à optimiser le fonctionnement du SDI VdR et travaille, en partenariat avec son état-major ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers, à la mise en place d'une nouvelle organisation.

Qui dit nouvelle organisation, dit nouvelle identité visuelle. Un nouveau logo a donc été créé, incluant l'écusson de la Commune. Ce nouveau logo est décliné en trois couleurs permettant de reconnaître les différentes sections, à savoir «État-major», «Sapeurs-pompiers actifs» et «Jeunes sapeurs-pompiers».



Semaine d'action contre le racisme

Dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, l'ASAP propose une exposition de rue qui souhaite bousculer et susciter des réactions. De quelle manière nous positionnons-nous face au racisme décomplexé parfois affiché dans nos médias et notre quotidien?

Venez réagir et échanger le **2 avril dès 15h00** à Cernier centre. Cette semaine d'action est organisée par le Forum «Tous différents - Tous égaux» et soutenue par le service de la cohésion multiculturelle (COSM).

Mais au fait, qu'est-ce que l'ASAP? Il s'agit du *Service d'accueil de soutien et d'accompagnement de proximité* à disposition des jeunes du Val-de-Ruz.

Il s'adresse aux personnes entre 10 et 25 ans rencontrant des difficultés dans leurs parcours de vie et souhaitant prendre en main leur situation afin d'évoluer vers un avenir qui leur correspond. Avec les jeunes concernés, l'ASAP souhaite coconstruire un projet ou un accompagnement qui permet de faire un pas de plus. En avançant au rythme du jeune, selon ses choix et ses besoins, sans contrainte ou attente.

Aucune participation financière n'est demandée. La confidentialité et la discrétion sont garanties.

Permanence ASAP, rue des Monts 23 à Cernier les mercredis de 13h30 à 16h30.

N'hésitez pas à rencontrer l'ASAP et partager un moment convivial. Contact: Gabrielle (079 231 07 83) ou Nicolas (079 810 66 24).

Le PAL, quoi de neuf?

Le PAL – plan d'aménagement local – définit ce qu'il est permis de construire sur le territoire communal. Celui de Val-de-Ruz a été voté le 29 avril 2024 par le Conseil général.

Protection des arbres dans le milieu bâti

Préserver les arbres importants dans le milieu bâti n'est pas une nouveauté à Val-de-Ruz. Le réchauffement climatique et la diminution du nombre d'oiseaux, de chauves-souris, d'insectes et de la petite faune en général en font un enjeu évident.

Une bonne moitié des règlements de construction des anciennes communes prévoit une protection des arbres, plus ou moins stricte. Avec le nouveau PAL, les règles sont désormais unifiées et clarifiées.

Sont concernés les arbres fruitiers haute tige dont la circonférence du tronc mesure plus de 90 centimètres à 1.3 mètre du sol ou à l'endroit de sa séparation et les autres arbres dont le tronc a une circonférence supérieure à 1.6 mètre mesurée à 1.3 mètre du sol.

Tout abattage doit être compensé par une plantation nouvelle en zone à bâtir. Si une telle compensation est impossible, une contribution financière alimente un fonds communal destiné à développer le patrimoine arboré.

Dans l'attente de la sanction du nouveau PAL par l'État, les dispositions des anciennes communes, lorsqu'elles sont plus strictes, s'appliquent également.

Le service du développement territorial renseigne à amenagement.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 21.

